



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 23
Voix favorables : 23
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE

Séance du 21/03/2023

DELIBERATION n° CEVE – 2023 – 15 – IEJ - 001

*relative aux maquettes de formation et aux modalités spécifiques du
contrôle des connaissances et des compétences des diplômés
de l'Institut d'études judiciaires*

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole,

Vu les statuts de l'Université Toulouse Capitole , notamment l'article 14.III,

Vu la charte des examens en vigueur,

Vu la délibération n°CEVE-2023-15-DES-001 du CEVE relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université,

Vu l'avis du Conseil de la faculté de droit et science politique en date du 14 février 2023,

Le conseil des études et de la vie étudiante, après en avoir délibéré, décide :

Le conseil des études et de la vie étudiante approuve les maquettes des formations de l'Institut d'études judiciaires ainsi que les modalités spécifiques du contrôle des connaissances et des compétences des préparations aux concours et examens qu'annexées à la présente délibération.

**Le président du conseil des études et de la
vie étudiante,**

Hugues KENFACK

ANNEXES :

Préparations concours et examen

MCC-PREPA-CRFPA-2023-2024
MCC-PREPA-ENM-2023-2024
MCC-PREPA-GDP SOG surveillant pénitentiaire -2023-2024
MCC-PREPA-Greffe-2023-2024
MCC-PREPA-Lieutenant Pénitentiaire-2023-2024

Type Diplôme : Préparation	
COMPOSANTE/Structure	DROIT
LIBELLÉ	Préparation au concours national d'accès au Centre régional de formation professionnelle des avocats
LANGUE ENSEIGNEMENT	
Français	
REDOUBLEMENT	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>	
Non applicable	
PROFESSIONNALISATION	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>	
Stages	
Autres modalités	
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>	
Sessions d'examen	
Non applicable	
Seconde chance	
Non applicable	
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>	
Validation	
Non applicable	
Capitalisation/conservation	
Non applicable	
Compensation	
Non applicable	
Note éliminatoire	
Non applicable	
TEXTES RÉGLEMENTAIRES	
Art. L613-2 du Code de l'éducation	

Préparation		Préparation au concours national d'accès au Centre régional de formation professionnelle des avocats										1ère session
Parcours												Contrôle Continu
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum
UE	ANNUEL	MAT Anglais		50				Non	Non	Non applicable		Non applicable
UE	ANNUEL	MAT Bibliographies	39					Non	Non	Non applicable		Non applicable
UE	ANNUEL	MAT Conférences	10					Non	Non	Non applicable		Non applicable
UE	ANNUEL	MAT Culture judiciaire	15					Non	Non	Non applicable		Non applicable
UE	ANNUEL	MAT Culture juridique	10					Non	Non	Non applicable		
UE	ANNUEL	MAT Droit administratif	45					Non	Non	Non applicable		Non applicable
UE	ANNUEL	MAT Droit civil	45					Non	Non	Non applicable		Non applicable
UE	ANNUEL	MAT Droit des affaires	45					Non	Non	Non applicable		Non applicable
UE	ANNUEL	MAT Droit du travail	45					Non	Non	Non applicable		Non applicable
UE	ANNUEL	MAT Droit fiscal	45					Non	Non	Non applicable		Non applicable
UE	ANNUEL	MAT Droit international et européen	45					Non	Non	Non applicable		Non applicable
UE	ANNUEL	MAT Droit penal	45					Non	Non	Non applicable		Non applicable
UE	ANNUEL	MAT Entraînement au Grand Oral		252				Non	Non	Non applicable		Non applicable
UE	ANNUEL	MAT Histoire des institutions et de la justice	15					Non	Non	Non applicable		Non applicable
UE	ANNUEL	MAT Libertés et droits fondamentaux	42					Non	Non	Non applicable		Non applicable
UE	ANNUEL	MAT Note de synthèse	24					Non	Non	Non applicable		Non applicable
UE	ANNUEL	MAT Obligations	45					Non	Non	Non applicable		Non applicable
UE	ANNUEL	MAT Procédure administrative et contentieuse	30					Non	Non	Non applicable		Non applicable
UE	ANNUEL	MAT Procédure civile	30					Non	Non	Non applicable		Non applicable
UE	ANNUEL	MAT Procédure penale	30					Non	Non	Non applicable		Non applicable

Type : Préparation

COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Préparation au concours de l'École Nationale de la Magistrature	
Session DU	Seconde session/chance	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Non applicable		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
Autres modalités		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
Non applicable		
Seconde chance		
Non applicable		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Non applicable		
Capitalisation/conservation		
Non applicable		
Compensation		
Non applicable		
Note éliminatoire		
Non applicable		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Type : Préparation	
COMPOSANTE/Structure	DROIT
LIBELLÉ	Préparation aux concours de Gardien de la Paix, Sous-Officier de Gendarmerie et Surveillant Pénitentiaire
LANGUE ENSEIGNEMENT	
Français	
REDOUBLEMENT	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>	
Non applicable	
PROFESSIONNALISATION	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>	
Stages	
Non	
Autres modalités	
/	
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>	
Sessions d'examen	
Non applicable	
Seconde chance	
Non applicable	
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>	
Validation	
Non applicable	
Capitalisation/conservation	
Non applicable	
Compensation	
Non applicable	
Note éliminatoire	
Non applicable	
TEXTES RÉGLEMENTAIRES	
Art. L613-2 du Code de l'éducation	

Préparation		Préparation aux Concours de Gardien de la Paix, Sous-Officier de Gendarmerie et Surveillant Pénitentiaire											1ère session	
Parcours													Contrôle Continu	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum
UE	ANNUEL	Méthodologie et QCM	Porteur	Préparation au concours de Lieutenant Pénitentiaire	75					Non	Non	Non applicable		Non applicable
UE	ANNUEL	Culture Générale	Porteur	Préparation au concours de Lieutenant Pénitentiaire	33					Non	Non	Non applicable		Non applicable
UE	ANNUEL	Expression écrite			9					Non	Non	Non applicable		Non applicable
UE	ANNUEL	Rédaction d'un compte-rendu pénitentiaire				20				Non	Non	Non applicable		
UE	ANNUEL	Entraînement à l'Oral Pénitentiaire				10				Non	Non	Non applicable		
UE	ANNUEL	Entraînement à l'Oral GDP				90				Non	Non	Non applicable		Non applicable
UE	ANNUEL	Entraînement à l'Oral SOG				90				Non	Non	Non applicable		Non applicable
UE	ANNUEL	Epreuve physique	Porteur	Préparation au concours de Lieutenant Pénitentiaire	15					Non	Non	Non applicable		Non applicable

Type : Préparation	
COMPOSANTE/Structure	DROIT
LIBELLÉ	Préparation aux Concours des Greffes
LANGUE ENSEIGNEMENT	
Français	
REDOUBLEMENT	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>	
Non applicable	
PROFESSIONNALISATION	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>	
Stages	
Oui	
Autres modalités	
/	
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>	
Sessions d'examen	
Non applicable	
Seconde chance	
Non applicable	
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>	
Validation	
Non applicable	
Capitalisation/conservation	
Non applicable	
Compensation	
Non applicable	
Note éliminatoire	
Non applicable	
TEXTES RÉGLEMENTAIRES	
Art. L613-2 du Code de l'éducation	

Préparation		Préparation aux Concours des Greffes									
Parcours											
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT
UE	ANNUEL	Entraînement aux oraux		90				Non	Non	Non applicable	
UE	ANNUEL	Note de synthèse	18					Non	Non	Non applicable	
UE	ANNUEL	Organisation administrative	11					Non	Non	Non applicable	
UE	ANNUEL	Organisation judiciaire	16					Non	Non	Non applicable	
UE	ANNUEL	Procédure civile	18					Non	Non	Non applicable	
UE	ANNUEL	Procédure pénale	40					Non	Non	Non applicable	
UE	ANNUEL	Procédure prud'homale	13,5					Non	Non	Non applicable	
UE	ANNUEL	Conférences	20					Non	Non	Non applicable	
UE	ANNUEL	Sport	6					Non	Non	Non applicable	

Type : Préparation	
COMPOSANTE/Structure	DROIT
LIBELLÉ	Préparation au concours de Lieutenant Pénitentiaire
LANGUE ENSEIGNEMENT	
Français	
REDOUBLEMENT	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>	
Non applicable	
PROFESSIONNALISATION	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>	
Stages	
Non	
Autres modalités	
/	
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>	
Sessions d'examen	
Non applicable	
Seconde chance	
Non applicable	
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>	
Validation	
Non applicable	
Capitalisation/conservation	
Non applicable	
Compensation	
Non applicable	
Note éliminatoire	
Non applicable	
TEXTES RÉGLEMENTAIRES	
Art. L613-2 du Code de l'éducation	

Préparation		Préparation au concours de Lieutenant Pénitentiaire											1ère session	
Parcours													Contrôle Continu	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum
UE	ANNUEL	Culture Générale	Porté	Mutualisé avec la préparation GDP-SOG et adjoint pénitentiaire						Non	Non	Non applicable		Non applicable
UE	ANNUEL	Méthodologie et QCM	Porté	Mutualisé avec la préparation GDP-SOG et adjoint pénitentiaire										
UE	ANNUEL	Dissertation Culture Générale			12					Non	Non	Non applicable		Non applicable
UE	ANNUEL	Droit administratif			16					Non	Non	Non applicable		Non applicable
UE	ANNUEL	Droit Pénal et procédure pénale			16					Non	Non	Non applicable		
UE	ANNUEL	Réglementation Pénitentiaire			16					Non	Non	Non applicable		
UE	ANNUEL	Epreuve physique	Porté	Mutualisé avec la préparation GDP-SOG et adjoint pénitentiaire						Non	Non	Non applicable		Non applicable
UE	ANNUEL	Entrainement à l'Oral de Lieutenant				10				Non	Non	Non applicable		Non applicable